



**Child Care Advocacy  
Association of Canada**

**L'Association canadienne  
pour la promotion des services de garde à l'enfance**



## Points saillants du mémoire remis au Greffier du Comité permanent des finances de la Chambre des communes Consultations prébudgétaires 10 août 2011

### Introduction

L'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance (ACPSGE) a identifié des moyens et une série de mesures pour s'assurer que les familles canadiennes ont accès à des services d'éducation préscolaire et de garde à l'enfance et au soutien dont elles ont besoin. Nous avons aussi identifié des stratégies pour permettre au pays de surmonter les difficultés financières persistantes à l'échelle de la planète et en émerger sur une base sociale et économique solide. Comme le besoin chronique de services de garde à l'enfance continue toujours de croître, les arguments entourant l'importance pour le Canada de se doter d'une politique publique en matière de garde à l'enfance et d'investir dans le domaine, de même nos recommandations à cet effet, sont sensiblement les mêmes que les années antérieures.

Notre mémoire 2011 sur le budget, présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, est tiré du chapitre sur les services d'éducation préscolaire et de garde à l'enfance de [l'Alternative budgétaire pour le gouvernement fédéral 2011](#) : Repenser, reconstruire, renouveler; section 1, page 42 : Assurer notre prospérité commune, un document produit par le Centre canadien de politiques alternatives. Dans ce chapitre, reproduit plus loin, nous abordons des questions spécifiques. La première, comment assurer une relance économique soutenue au Canada. La deuxième, comment créer de bons emplois durables. La troisième, comment garder les taux d'imposition relativement bas. Et enfin la quatrième, comment équilibrer le budget.

Les Canadiens et les Canadiennes ont une bonne raison de se préoccuper de l'avenir de leurs systèmes d'éducation publique et de santé bien établis. Beaucoup d'entre eux se sentent mal à l'aise de voir que des années de réductions d'impôts ont miné notre capacité collective de financer par le secteur public un accès équitable et de grande qualité pour tous. Les données indiquent que la population canadienne remet en question la pression continue qui s'exerce afin d'implanter des façons axées sur le marché et souvent à but lucratif d'aborder les services publics dont l'assise même repose sur les valeurs que sont le partage, la bienveillance et l'égalité.

Les préoccupations soulevées par les dangers de la privatisation sont-elles réelles toutefois? Après tout, les systèmes de santé et d'éducation publique existent toujours. Pour répondre à cette question, il suffit de jeter un coup d'oeil sur les services de garderie<sup>1</sup> la preuve de l'échec du marché et de l'insuffisance des investissements publics dans le bien commun. Au lieu de simplement renforcer les services de garderie — comme il faut le faire dans le cas de nos systèmes de santé et d'éducation publique — il faut en fait construire un système d'éducation et de garde à l'enfance au Canada.

## Les services de garde bases sur le marché au Canada

Les services de garde à l'enfance au Canada sont marchandisés, ayant toujours compté sur le secteur privé (à but lucratif et sans but lucratif) pour élaborer, financer et administrer des programmes à l'intention des jeunes enfants où les parents paient la majeure partie des coûts, même dans le cas des services de garde réglementés.

Résultat? Les services de garde au Canada<sup>2</sup> témoignent d'un triple échec du marché :

- **Frais élevés pour les parents** : Des données provenant de la Colombie-Britannique montrent que les services de garde à l'enfance constituent le deuxième coût en importance pour les familles, après le logement<sup>9</sup>. C'est vrai aussi d'un bout à l'autre du Canada : beaucoup de jeunes familles paient plus en frais de garde d'enfant que d'autres familles paient en frais de scolarité pour leurs enfants à l'université.
- **Personnel mal payé** : La rémunération du personnel qui a reçu une formation en éducation de la petite enfance constitue un indicateur clé de la grande qualité importante pour le développement de l'enfance. Les exigences du Canada en matière de formation des éducateurs de la petite enfance sont toutefois loin d'atteindre les normes moyennes en vigueur dans les pays de l'OCDE. De plus, le secteur des services de garde à l'enfance dominés par les femmes demeure un des plus mal rémunérés au Canada. Plus de la moitié des éducateurs qui ont reçu une formation en éducation de la petite enfance ne travaillent pas dans le secteur des services de garde à l'enfance<sup>14</sup>. La crise du recrutement et de la fidélisation qui en découle d'un bout à l'autre du Canada compromet la qualité de la garde de nos enfants.
- **Demande non satisfaite** : Plus de 70 % des mères de jeunes enfants membres de la population active rémunérée et environ 20 % des enfants de 0 à 5 ans ont accès à une place dans une garderie réglementée (ECEC in Canada 2008, tableaux 6 et 9)<sup>10</sup>. Or, en 2007 et 2008, le nombre de places dans les garderies réglementées a augmenté de 3 % seulement par année, ce qui représente environ le tiers du taux de croissance plus tôt au cours de la décennie<sup>3</sup>.

Les frais élevés, les salaires faibles et la demande non satisfaite devraient constituer un coup de semonce pour les gouvernements au sujet de l'inégalité fondamentale de l'approche basée sur le marché qu'ils suivent depuis longtemps dans le cas des services de garde à l'enfance. La réponse fondée sur des données probantes devrait consister en un système géré et financé par le secteur public qui marie les services d'éducation et de garde à l'enfance et attache une priorité à l'égalité sur les plans à la fois de l'accès et de la prestation des services.

La plupart des Canadiens et des Canadiennes sont d'accord. Une série de sondages récents montrent qu'au moins trois quarts d'entre eux appuient un programme national de services de garde et considèrent que l'absence de services de garde abordables constitue un problème sérieux<sup>12</sup>.

Heureusement, la solution est claire et puissante : des données probantes qui concordent montrent que la création d'un système public d'éducation et de garde à l'enfance n'est pas seulement une bonne chose pour le parent et les enfants : c'est aussi une décision judicieuse à prendre pour l'économie du Canada. L'analyse détaillée effectuée pour le compte du Conseil

sectoriel des ressources humaines du secteur des services de garde à l'enfance (CSRHGE) par Robert Fairholm, économiste principal du Centre for Spatial Economics, met en évidence les constatations suivantes :

- **Les service de garde participent à la croissance de l'économie** : Chaque dollar investi dans des programmes de garde à l'enfance injecte 2,30 \$ dans le PIB — il s'agit là d'un des niveaux les plus robustes de stimulation économique à court terme parmi tous les secteurs, loin devant ceux de la construction et de la fabrication.
- **Les services de garde à l'enfance créent des emplois** : Un investissement d'un million de dollars dans le secteur des services de garde à l'enfance crée Presque 40 emplois — ce qui est au moins 40 % de plus que dans le secteur d'activité qui suit, et quatre fois le nombre d'emplois que crée un investissement d'un million de dollars dans celui de la construction.
- **Les services de garde à l'enfance font plus que s'autofinancer** : Même à court terme, les gouvernements récupèrent sous forme d'augmentation des revenus plus de 90 % de ce qu'il en coûte pour embaucher des travailleurs de services de garde à l'enfance et c'est le gouvernement fédéral qui en profite le plus. À long terme, chaque dollar du Trésor public investi dans des programmes de services de garde à l'enfance de qualité produit 2,54 \$ en retombées pour la société.

Même si les avantages de la création d'un système public sont clairs et si l'échec des SÉGE basés sur le marché est évident d'un bout à l'autre du Canada, il est troublant de voir que les services de garde à l'enfance à but lucratif prennent de l'ampleur au Canada : offrant environ 20 % du total des places en 2004, ils en représentaient 25 % en 2008<sup>11</sup>. L'expression valise « service de garde à but lucratif » inclut les petits centres appartenant à des particuliers et de plus en plus de chaînes de services de garde à l'enfance. La première chaîne de services de garde à l'enfance grande surface cotée en bourse a fait son apparition au Canada en 2010 et a commencé à acheter des centres en Alberta en affirmant qu'elle avait l'intention d'entreprendre une expansion importante dans d'autres provinces<sup>4</sup>.

Des pays comme l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis, dominés par les programmes à but lucratif, y compris les chaînes à grande surface, offrent les leçons suivantes au Canada s'il continue de ne pas tenir compte de cette menace :

- L'augmentation du nombre de places sera compensée par des fermetures, et en particulier de petits exploitants à but lucratif et sans but lucratif.
- La croissance sera moins probable dans des secteurs moins « rentables » et dans le cas des enfants moins « rentables » (par exemple, collectivités rurales et isolées et enfants handicapés, nourrissons et trottineurs).
- À cause de leurs coûts fixes élevés (personnel, installations, etc.), les chaînes de services de garde à l'enfance ne seront pas plus viables financièrement que les programmes actuels.
- On exercera sur les gouvernements des pressions pour qu'ils favorisent la rentabilité en assouplissant les normes de qualité ou en augmentant le financement public.

- La qualité globale — tellement importante pour les enfants — diminuera, car les recherches démontrent incontestablement que le secteur à but lucratif offre en général une moins bonne qualité (Childcare Resource and Research Unit, 2010).

Autrement dit, les fonds publics appuieront les bénéficiaires privés plutôt que les buts publics qui constituent la qualité, l'abordabilité et l'accès. Dans son étude des données probantes sur les indicateurs des « meilleures pratiques » dans les services d'éducation et de garde à l'enfance, l'UNICEF signalait que :

Certains centres privés sont tentés de réduire des dépenses moins apparentes comme celles relevant de la formation, du salaire ou des conditions de travail. Et le renouvellement du personnel dans les services à but lucratif tend à être plus fréquent (ce qui se traduit, du point de vue de l'enfant, par une forme d'instabilité)...un service médiocre d'éducation et d'accueil des jeunes enfants n'est pas un produit qu'on peut restituer, réparer, échanger ou rembourser. Les effets du manque de qualité peuvent mettre des années à se produire, les causes peuvent ne jamais être éclaircies et les conséquences risquent de retomber non seulement sur l'enfant mais sur la société dans son ensemble...ce qui est fourni par des entreprises de garde d'enfants privées n'est pas un produit de consommation mais plutôt une chance unique pour l'enfant de traverser avec succès les phases critiques du développement cognitif, émotionnel et social. Comme le dit l'UNICEF depuis des décennies et dans de nombreux contextes, l'enfant, c'est « aujourd'hui »<sup>5</sup>.

### **Virage vers l'augmentation des services publics d'éducation et de garde à l'enfance**

Par ailleurs, il est encourageant de constater l'intérêt récent et croissant que les provinces et les territoires (gouvernements, familles, représentants, experts, etc.) portent à l'utilisation des systèmes d'éducation publique pour offrir des services d'éducation et de garde à l'enfance. La plupart des pays qui ont établi des systèmes efficaces l'ont fait par l'entremise du ministère de l'Éducation plutôt que par celle du ministère des Services sociaux, car beaucoup d'entre eux ont fait disparaître la cloison traditionnelle entre les programmes d'éducation des petits dans les écoles publiques et les services de garde à l'enfance en contextes communautaires. Les principes des systèmes d'éducation publique au Canada — droit universel aux programmes fournis par du personnel raisonnablement payé dont les membres ont reçu une bonne formation, qui sont dotés d'une gouvernance démocratique — concordent avec les principes issus des données probantes recommandés dans le cas des services de garde à l'enfance.

Cependant, Kaga, Moss et Bennett, chercheurs en services d'éducation et de garde à l'enfance, concluent que :

Il ne suffit pas de simplement transférer la responsabilité administrative [des services d'éducation et de garde à l'enfance] dans le secteur de l'éducation : c'est un point de départ pour la réforme. Il faut accorder une grande attention au processus qui suit, et notamment y repenser fermement pour compléter une restructuration profonde.... L'intégration oblige à repenser des concepts et des compréhensions et à restructurer, dans un vaste éventail de domaines, y compris l'accès, la réglementation, le financement et les effectifs (UNESCO : 122).

Il reste que jusqu'à maintenant, les besoins complets des familles pendant une journée de travail n'ont pas fait partie du mandat des systèmes d'éducation du Canada, ce qui témoigne de la restructuration qui s'impose par cet exercice. De plus, le domaine de l'éducation publique au Canada n'a pas encore rajusté ces concepts classiques sur la façon d'apprendre des jeunes enfants pour assurer que l'on évite la « scolarisation » du SÉGE (c'est-à-dire une convergence sur

un contenu et des méthodes d'apprentissage plus scolaires qui ne correspondent pas à l'âge de l'enfant). Enfin, il reste à évaluer à fond les repercussions d'un virage vers l'éducation publique pour les services de garde à l'enfance et d'éducateurs spécialisés en éducation des petits, et à en discuter. Dans la création d'un nouveau système financé par le secteur public d'éducation et de garde à l'enfance, on espérerait un processus et une solution qui respectent et incluent ceux qui souhaitent vivement participer et faire progresser le système de qualité, universel et contrôlé démocratiquement au Canada.

En préconisant un « partenariat solide et équilibré » entre les secteurs de la garde à l'enfance et de l'éducation, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) saisit l'esprit de cette discussion (OCDE, 2001).

### **L'absence du gouvernement fédéral**

L'absence du gouvernement fédéral à la table constitue un obstacle clé à la promotion des services d'éducation et de garde à l'enfance au Canada. Dans le passé, les réalisations des gouvernements fédéraux n'ont pas été à la hauteur de leurs promesses dans le cas des services de garde à l'enfance, mais le gouvernement fédéral actuel est allé encore plus loin laissant tomber toute responsabilité dans le dossier. En l'occurrence, il n'y a rien à faire : c'est une décision stratégique — et une mauvaise décision. Le manque de leadership du gouvernement fédéral dans le secteur des services de garde à l'enfance limite les progrès réalisés aujourd'hui par les provinces et les territoires et menotte notre capacité d'agir à l'avenir.

On prend de plus en plus conscience des problèmes créés par le fait de trop compter sur une stratégie de marché qui n'est pas équilibrée par l'intervention du secteur public pour instaurer l'accès équitable à des services de qualité, ce qui est intéressant. Même avant la récente récession, le propos public reconnaissait que le gouvernement doit intervenir dans des grands dossiers comme les changements climatiques. Finalement, cette prise de conscience pourrait améliorer les possibilités de créer un système financé et géré par le secteur public de services d'éducation et de garde à l'enfance, ou elle pourrait encourager les défenseurs du marché à chercher de nouvelles façons de tirer des bénéfices privés de ce bien public.

« Nous pourrions le faire, mais nous n'en avons pas les moyens » : voilà l'excuse invoquée pour ne rien faire dans le domaine des services de garde à l'enfance avant 2000. Comme les excédents fédéraux et provinciaux ont commencé alors à grossir chaque année — pour atteindre un total combiné étourdissant de 30 milliards de dollars en 2007<sup>4</sup> — le fédéral a fini par prendre un engagement modeste mais à la hausse à l'égard du financement des services de garde à l'enfance. Au moment où la réussite économique du Canada atteint son sommet, le gouvernement fédéral actuel a toutefois mis fin à la seule initiative nationale importante portant sur les services de garde à l'enfance au Canada. Les transferts fédéraux en 2007–2008 ont donc diminué de 37 % par rapport à 2006 et de 61 % par rapport à l'engagement pris par le gouvernement précédent pour 2009<sup>6</sup>. Les dépenses publiques consacrées par le Canada aux programmes de SÉGE atteignent 0,25 % seulement du PIB — ce qui est environ le tiers de la moyenne des pays de l'OCDE (0,7 %) et est loin d'atteindre le plancher international fixé à 1 % du PIB<sup>7</sup>.

Après avoir gaspillé l'occasion de faire profiter les enfants, les femmes et les familles de l'âge d'or économique, le Canada est tombé dans la récente récession dans un contexte de pauvreté et

d'inégalité profondes et a exacerbé le problème en ne saisissant pas l'occasion de profiter des retombées économiques et sociales des dépenses de stimulation dans le secteur des services de garde à l'enfance.

Entre-temps, d'autres pays industrialisés continuent de prendre de l'avance dans le secteur de l'éducation et de la garde à l'enfance, laissant le Canada loin derrière. Le Canada s'en est remis constamment à une stratégie de marché dont les résultats se répercutent sur les comparaisons internationales au niveau de l'aide familiale en général et des services d'éducation et de garde à l'enfance en particulier. Les résultats sont toujours honteux pour le Canada. Récemment, l'UNICEF a classé le Canada sur un pied d'égalité au dernier rang de 25 pays industrialisés pour ce qui est des normes minimales au sujet des services d'éducation et de garde à l'enfance, ainsi que pour d'autres points de repère relatives aux politiques familiales en ce qui concerne les congés parentaux et la pauvreté des enfants<sup>5</sup>.

## Conclusion et recommandations

Des données convaincantes montrent que le bon type d'investissements publics dans les services d'éducation et de garde à l'enfance — et leurs multiples retombées sur de multiples groupes — offrent les retombées parmi les plus importantes rendues possibles par les stratégies que les pays peuvent adopter. Des études économiques ont démontré à maintes reprises que des dépenses publiques bien conçues favorisent la santé, font avancer l'égalité des femmes, luttent contre la pauvreté de l'enfance et des familles, accentuent l'inclusion sociale et font progresser l'économie.

Des idées chimériques et une stratégie de marché n'y parviendront toutefois pas. Le gouvernement fédéral doit tendre vers la responsabilisation à l'égard des résultats en commençant à construire un système de services d'éducation et de garde à l'enfance de grande qualité, abordables, inclusifs et possédés par le secteur public d'un bout à l'autre du Canada et qui offre un accès équitable à tous les enfants et à toutes les familles.

*Afin de protéger et de promouvoir l'intérêt public, l'ABGF fournit un leadership et une aide financière importante aux provinces et aux territoires qui s'engagent à créer des systèmes publics de services d'éducation et de garde à l'enfance. Le programme d'éducation de la petite enfance de l'ABGF vise à atteindre 1 % du PIB en 2020 en commençant cette année par un investissement d'un milliard de dollars qui augmente au cours des 10 prochaines années.*

*L'ABGF établira un cadre stratégique afin de guider la collaboration avec les provinces et les territoires et de fournir des fonds fédéraux à ceux qui doivent rendre compte des aspects suivants :*

1. **Plans publics** (y compris le droit universel imposé par la loi, des objectifs et des calendriers) visant à établir des systèmes intégrés et complets de SÉGE qui répondent aux besoins en services d'éducation et de garde à l'enfance à la fois des enfants et des parents.
2. **Expansion publique** sous forme de SÉGE fournis par le secteur public (y compris l'intégration des services communautaires existants dans des systèmes gérés par le secteur public).
3. **Financement public** affecté aux systèmes de SÉGE et non aux parents en particulier afin de

créer et de maintenir des services accessibles et de grande qualité.

4. **Surveillance publique** et production de rapports aux assemblées délibérantes (fédérale, provinciales et territoriales) sur la qualité du système de services d'éducation et de garde à l'enfance et sur l'accès à ceux-ci.

Dans le contexte de ces recommandations générales, l'ABGF reconnaît le droit des peuples autochtones et des Premières nations du Canada de concevoir, d'offrir et de régir leurs propres services d'éducation et de garde à l'enfance. Elle respecte aussi le droit du Québec de créer des programmes sociaux et félicite le Québec du leadership dont il a fait preuve en lançant son système pour la garde des jeunes enfants. Il est toutefois clair qu'il faut d'autres fonds fédéraux pour faire avancer davantage le système du Québec et c'est pourquoi l'ABGF encourage le gouvernement fédéral à collaborer avec le Québec pour aider la province à atteindre ses objectifs en matière de services de garde à l'enfance.

### En résumé

Le Canada a toutes les ressources et toute la motivation dont il a besoin pour créer le système de services d'éducation et de garde à l'enfance que les familles souhaitent et dont elles ont besoin. D'une part, les familles font face à une crise quotidienne en essayant de regrouper pièce par pièce des arrangements de garde à l'enfance à partir d'options extrêmement limitées, souvent très coûteuses et dont la qualité varie. Par ailleurs, des recherches convaincantes prouvent les multiples retombées d'une stratégie intégrée et complète pour les services d'éducation et de garde à l'enfance. Ces retombées peuvent se concrétiser seulement si le gouvernement garantit que les services sont de grande qualité et accessibles. Le leadership fédéral dans le domaine des services d'éducation et de garde à l'enfance est le dernier obstacle qui empêche de réaliser des progrès importants.

### Notes

<sup>1</sup> Ce chapitre regroupe des extraits de diverses publications de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance et s'inspire énormément de l'article intitulé « The Fight for a Publicly-Funded Child Care System in Canada » de J. Dallaire et L. Anderson, publié dans le numéro de printemps 2009 de *Our Schools Our Selves* du CCPA, « Beyond Child's Play: Caring for and Educating young children in Canada ». v. 18 n. 3 (no 95). Il s'inspire aussi de diverses publications de la Childcare Resource and Research Unit, ainsi que de l'ouvrage de M. Friendly et S. Prentice « About Canada: Childcare » publié en 2009 par Fernwood Publishing.

<sup>2</sup> Conseil sectoriel des ressources humaines du secteur des services de garde à l'enfance (CSRHGE). (2009) Analyse bibliographique des effets socioéconomiques des services de garde à l'enfance et bénéfices nets : Comprendre la pénurie de main-d'oeuvre dans les services d'éducation et de garde à l'enfance (SÉGE) et y faire face. Ottawa. CSRHGE. Voir <http://www.ccsc-cssge.ca/francais/aboutus/completed.cfm#p5> où se trouve le rapport complet.

<sup>4</sup> Calculs basés sur le Ministère des Finances du Canada. (2008) Tableaux de références financières. Ottawa. [http://www.fin.gc.ca/toc/2008/frt08\\_fra.asp](http://www.fin.gc.ca/toc/2008/frt08_fra.asp)

<sup>5</sup> Adamson, Peter (2008). La transition en cours dans la garde et l'éducation de l'enfant. Tableau de classement des services de garde et d'éducation des jeunes enfants dans les pays économiquement avancés. Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, Bilan Innocenti 8. Florence. P.2. [http://www.unicef-irc.org/publications/pdf/rc8\\_fre.pdf](http://www.unicef-irc.org/publications/pdf/rc8_fre.pdf)

<sup>6</sup> Organisation de coopération et de développement économiques. (2008). La base de données de l'OCDE sur la famille PF1 : Dépenses publiques afférentes aux prestations familiales. OCDE. p. 2. <http://www.oecd.org/dataoecd/45/46/37864391.pdf>

<sup>7</sup> [http://www.universalchildcare.ca/eng/faq/index.shtml#support\\_families](http://www.universalchildcare.ca/eng/faq/index.shtml#support_families)

8 Les frais exigés des parents au Manitoba viennent à l'avant-dernier rang au Canada, après ceux du Québec. Trois provinces ont fixé les frais pour les parents au maximum : le Québec, le Manitoba et l'I.-P.-É.

9 Richards, Tim et al. (2008). Working for a Living Wage: Making Paid Work Meet Basic Family Needs in Vancouver and Victoria. Vancouver, CCPA p. 3.

[http://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/BC\\_Office\\_Pubs/bc\\_2008/ccpa\\_bc\\_living\\_wage\\_2008\\_summary.pdf](http://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/BC_Office_Pubs/bc_2008/ccpa_bc_living_wage_2008_summary.pdf)

10 Beach, J., Friendly, M., Ferns., C., Prabhu, N. Et Forer, B. (2009) Early childhood education and care in Canada 2008. Toronto. CRRU. Calculé à partir de [http://www.childcarecanada.org/ECEC2008/tables\\_long/TABLE22\\_ECEC08\\_LONG\\_VIEW.pdf](http://www.childcarecanada.org/ECEC2008/tables_long/TABLE22_ECEC08_LONG_VIEW.pdf)

11 Ibid.

12 [http://www.acpsge.ca/PDF/reports/fr\\_Poll\\_Fact\\_Sheet.pdf](http://www.acpsge.ca/PDF/reports/fr_Poll_Fact_Sheet.pdf)

13 Pascal, Charles, E. (2009) « Dans l'optique de notre meilleur avenir : Mise en oeuvre de l'apprentissage des jeunes enfants en Ontario ». Toronto. voir

[http://www.ontario.ca/fr/initiatives/early\\_learning/ONT06\\_018866.html](http://www.ontario.ca/fr/initiatives/early_learning/ONT06_018866.html)

14 [http://www.childcarecanada.org/ECEC2008/tables\\_big/TABLE6\\_ECEC08.pdf](http://www.childcarecanada.org/ECEC2008/tables_big/TABLE6_ECEC08.pdf)

Kaga, Y., Bennett, J. et Moss, P. (2010). « Caring and Learning Together ». UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). Paris.

Organisation de coopération et de développement économiques. (2001). Petite enfance, grands défis. Direction de l'éducation. Paris : auteur.

Organisation de coopération et de développement économiques. (2006). Petite enfance, grands défis II. Direction de l'éducation. Paris : auteur.

Friendly, M. et Prentice, S. (2009). « About Canada: Childcare ». Winnipeg: Fernwood Publishing.